

Schéma régional de cohérence écologique

Ile-de-France



ATELIER THEMATIQUE

« Outils et mesures pour prendre en compte les enjeux de
continuité écologique à l'échelle communale »

N°2

Jeudi 14 juin 2012, de 14h à 17h30

Salle Brisac, Airparif
7 rue Crillon – 75004 Paris

Compte rendu

Introduction

L'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) en Ile-de-France s'organise dans une logique de co-construction avec les acteurs concernés. Cette démarche participative se traduit notamment par l'organisation d'ateliers, thématiques d'une part et territoriaux d'autre part.

Les ateliers thématiques visent à construire les mesures de mise en œuvre du SRCE. Ils sont organisés par les co-élaborateurs du SRCE – l'Etat représenté par la DRIEE et le Conseil régional – et réunissent des représentants de structures concernées par les thématiques abordées.

Sept sujets sont ainsi traités dans des ateliers spécifiques : les outils et mesures aux échelles communale et intercommunale, les infrastructures linéaires, l'eau et les milieux humides, les espaces forestiers, agricoles, et les zones urbaines.

Deux réunions ont été organisées pour chacun des ateliers thématiques.

La 2^{ème} réunion de l'**atelier thématique intitulé : « Outils et mesures pour prendre en compte les enjeux de continuité écologique à l'échelle communale »** a débuté par une présentation du contenu du SRCE et de la cartographie de la Trame Verte et Bleue dans le SRCE.

Les débats ont permis de recueillir les observations des participants sur le contenu du plan d'actions proposé pour mettre en œuvre le SRCE en Ile-de-France, autour de :

- deux éléments transversaux : l'information et l'animation, d'une part, les indicateurs de l'état de la Trame verte et bleue et de suivi des actions, d'autre part ;
- et d'un élément thématique : l'échelle communale.

Les participants ont ainsi pu émettre des critiques et proposer des compléments sur la trame de plan d'actions proposée par la maîtrise d'ouvrage du SRCE.

Le support projeté lors de l'atelier est accessible sur l'extranet consacré au SRCE IDF :

<http://extranet.srce-idf.fr>

Login : accesgeneral

Mot de passe : srceidf

En complément, le présent compte-rendu a vocation à restituer les échanges intervenus tout au long de la réunion. Les co-élaborateurs du SRCE assurent par ailleurs en interne un suivi détaillé, nominatif et chronologique des contributions recueillies dans le cadre de la démarche participative.

Les ateliers ont un rôle non décisionnel dans la démarche d'élaboration du SRCE. Les réflexions qui sont intervenues lors de l'atelier et qui sont restituées ici ont un statut de proposition de la part des participants. Elles ne représentent ni une orientation définitive, ni une prise de décision de la part des co-élaborateurs du SRCE ou des acteurs présents dans l'atelier.

Restitution des échanges

Remarques sur la cartographie du SRCE en cours d'élaboration

➔ Remarques sur la portée du SRCE

- L'**opposabilité de l'ensemble du document**, et non des seules cartes, est confirmée (à un niveau qualifié de « prise en compte »).
- Il est confirmé que les cartes du SRCE ne seront disponibles qu'à l'**échelle du 1/100 000e**, imposée au niveau national. Ce schéma n'a en effet vocation qu'à représenter les enjeux régionaux et ne doit en aucune façon dispenser d'un travail d'approfondissement les autres collectivités à une échelle plus précise. Toutefois, quelques cartes thématiques, destinées à couvrir la zone de Paris et de sa petite couronne par exemple, pourront être un peu plus détaillées.
- Il est précisé que **les éléments représentés sur les cartes du SRCE ne seront pas assortis d'une localisation géographique exacte** car ils sont trop nombreux (obstacles et points de fragilité par exemple). Il reviendra donc aux acteurs locaux de prendre appui sur le travail du SRCE et ses données mises à disposition pour le préciser à leur échelle.

➔ Remarques relatives à l'appropriation des cartes par les acteurs

- Des intervenants rappellent la **lecture superficielle que font certains élus** des nombreux documents qui leur sont présentés, un constat qui justifierait une simplification des rendus cartographiques du SRCE de manière à faciliter une rapide et efficace appropriation. S'il n'est pas question d'appauvrir le travail mené, d'autres pistes de réflexion n'en demeurent pas moins ouvertes. L'idée d'une carte spécifique aux élus est écartée de peur de leur donner une illusion de simplicité. Une voie intermédiaire prenant la forme d'une clarification des cartes existantes semble faire l'unanimité. Il est par ailleurs rappelé que la nécessaire pédagogie autour du SRCE pourrait s'appuyer sur la création de guides de lecture du schéma spécifiquement conçus pour les différents publics visés.
- L'**absence des continuités écologiques identifiées par le SDRIF de 2008**, que les élus avaient relativement bien assimilées, est jugée regrettable par certains participants qui appréhendent un manque de cohérence dans les différentes politiques franciliennes. Il est toutefois à noter que le SDRIF est actuellement en révision, et que sa représentation de la TVB et de ses enjeux ne sera pas identique à son ancienne version. Bien au contraire, il fait l'objet de réflexions pour assurer la cohérence avec le SRCE.

➔ Remarques relatives à la lisibilité des cartes (questions de forme)

- Il est difficile de **différencier les zones de mosaïques agricoles** du reste des cultures, ou encore d'**identifier les divers cours d'eau représentés**, ce qui ne s'explique qu'en partie par la qualité du vidéoprojecteur.

➔ Remarques portant sur les données prises en compte pour réaliser les cartes

- A une question relative à la prise en compte des **niveaux de pollution**, il est répondu que ces derniers n'ont pas pu être pris en compte dans la cartographie faute de données homogènes

sur l'ensemble du territoire francilien. En revanche, des éléments textuels ne manqueront de présenter dans le SRCE les enjeux et les actions possibles sur ce sujet. Une intervenante souligne la nécessité de ne pas négliger dans les actions du SRCE les zones polluées qui, en les laissant par exemple en friche, peuvent en venir à présenter une très riche biodiversité.

- Pour un participant, l'absence de prise en compte des **projets d'aménagement** dans les cartes des composantes et des objectifs pourrait nuire à leur crédibilité, par manque de cohérence avec la connaissance qu'ont les acteurs locaux des dynamiques des territoires. La maitrise d'ouvrage indique que les documents d'urbanisme et les projets subséquents, du fait de leur trop grand nombre, n'ont pas non plus été intégrés dans la cartographie du SRCE. Cependant, il est rappelé qu'un travail est déjà en cours pour mettre en cohérence les cartes du SRCE et du SDRIF.

➔ **Remarques spécifiques à la carte des objectifs**

- La distinction entre les cartes des composantes et des objectifs affichées semble insuffisante.
- Afin de faciliter l'appropriation de la carte des objectifs, plusieurs intervenants demandent à ce que les intitulés retenus dans la légende soient plus clairs, notamment sur ce qu'ils impliquent en termes d'actions.
- Une certaine crainte est exprimée quant au devenir des zones apparaissant dépourvues d'enjeux forts sur cette carte.

➔ **Remarques relatives à la représentation des enjeux liés au milieu agricole**

- Le choix de représenter des « **zones de mosaïques agricoles** » est contesté par certains participants. Ils craignent que cela n'amène les acteurs locaux à négliger l'état écologique des autres espaces agricoles, qui ressortent par ailleurs peu sur la carte.
- Une remarque est faite sur l'absence, dans les cartes présentées lors de l'atelier, des « **isolats du continuum de grandes cultures** » qui étaient pourtant représentés dans la carte de la sous-trame « grandes cultures » qui a été débattue lors des ateliers territoriaux. La maitrise d'ouvrage explique que cette sous-trame, du fait de sa spécificité, n'a pas été reprise en tant que telle dans les cartes de synthèse des composantes et des objectifs, mais qu'elle bénéficiera malgré tout d'un rendu cartographique et d'une analyse spécifique.

Remarques relatives au plan d'actions en cours d'élaboration

Les propositions présentées par la maîtrise d'ouvrage lors de l'atelier sont transcrites en noir. *Les observations réalisées par les participants en séance sont indiquées en italique et en bleu.*

- *De façon générale, pour les participants, l'ensemble du pan d'actions devrait être plus opérationnel (précis et territorialisé), pour favoriser sa mise en œuvre.*
- *Concernant les mesures, et notamment celles relatives aux PLU, l'accent devrait être davantage mis sur le volet opérationnel, pour permettre une traduction plus concrète des objectifs du SRCE et de ses éléments cartographiques à l'échelle communale, et notamment dans les documents de planification. Il faudrait pouvoir apprécier la traduction concrète de la notion de prise en compte dans les documents d'urbanisme. Les documents d'urbanisme locaux devront en effet effectuer un travail de redéfinition des enjeux régionaux à leur propre échelle, avec des enjeux plus locaux.*
- *Il faudra expliquer, dans le SRCE, quel sera le suivi national de l'ensemble de la démarche SRCE, notamment en termes de jurisprudence.*
- *Il ne faut pas que les listes d'espèces déterminantes définies à l'échelle nationale et à l'échelle régionale empêchent les collectivités de travailler sur d'autres espèces de leur territoire respectif.*

Propositions de plan d'actions spécifique à l'échelle communale

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES PROPOSEES

Favoriser le maintien et la restauration des continuités écologiques (la TVB) dans les documents d'urbanisme élaborés en Île-de-France.

Assurer la cohérence / harmoniser les modalités de prise en compte de la trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme élaborés en Île-de-France.

Permettre la prise en compte du SRCE par les PLU élaborés ou révisés en Île-de-France.

➔ Remarques générales relatives aux orientations stratégiques

- *Les ambitions stratégiques ne sont pas assez précises. Elles reprennent, pour l'essentiel, ce qui se trouve déjà dans les textes réglementaires relatifs au SRCE. Il faudrait les affiner, les rendre plus opérationnelles.*

➔ Propositions d'orientations stratégiques supplémentaires

- Une orientation stratégique supplémentaire pourrait inciter à un maintien des espaces agricoles dans le respect de la TVB, et à une réflexion sur l'usage d'outils relatifs au foncier. Il ne s'agit toutefois pas d'alourdir les mesures réglementaires envisageables.
- Il ne faut réduire les enjeux de prise en compte de la TVB au niveau communal à une simple action de planification, malgré l'importance de cette dernière, mais viser également l'intégration des enjeux de biodiversité dans l'ensemble des projets d'aménagements et mesures de gestion.
- Outre la planification, la sensibilisation, et le foncier, il faudrait aussi ajouter la « gestion » comme notion-clé des orientations stratégiques.

LES MESURES PROPOSEES

Elaborer un guide de la prise en compte de la TVB à l'échelle du SCOT et PLU

- Un guide est pertinent, mais il devra présenter un caractère dynamique et pratique de manière à inspirer sans pour autant figer la réflexion. Il s'agira aussi d'aller au-delà, et de viser une communication pédagogique plus large.
- Les différentes collectivités présentant des niveaux de connaissance et d'avancement très variables, l'élaboration d'un guide pourrait s'avérer délicate. Il faut plutôt faire remonter des expériences de terrain, des bonnes pratiques de gestion ou de restauration de continuités écologiques. Les collectivités peuvent permettre ce recueil d'expériences, éventuellement rassemblées sur une plateforme d'échanges. Une attention doit toutefois être portée à leur contenu puisque les acteurs font parfois preuve de bonne volonté sans forcément connaître le cadre réglementaire.

Favoriser / encourager les études fonctionnelles à l'échelle des PLU

- Il faut expliquer clairement ce que signifie « études fonctionnelles ».

Faciliter l'identification, la préservation et la restauration des continuités écologiques sur les territoires intercommunaux, en relation avec les territoires voisins et l'échelon supra communal

- Cette mesure n'est pas assez concrète et devrait apparaître comme « orientation stratégique ».

- Les acteurs rencontrent aujourd'hui un réel problème de traduction opérationnelle des enjeux de biodiversité en milieu urbain que les bureaux d'études peinent à résoudre. Il faut que les mesures proposées aident à résoudre cette difficulté.

LES DOCUMENTS DE REFERENCE			
NOM DU DOCUMENT	ACCES	ECHELLE CONCERNEE	PUBLIC VISE
<i>Catégorie : Guides généraux</i>			
<i>Trame verte et bleue et documents d'urbanisme - Guide 4 du COMOP (projet) MEDDTL, mars 2011</i>	http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20110614_JourneeTVB-4_TVBetDocUrbanisme.pdf	Nationale	Spécialiste
<i>Catégorie : Application du SRCE à l'échelle communale</i>			
<i>Intégrer la nature en ville dans le PLU : observations, analyses, recommandations. ETD, 2011</i>	http://www.projetdeterritoire.com/index.php/Nos-publications/Notes-d-Etd/Integrer-la-nature-en-ville-dans-le-Plan-local-d-urbanisme-Observation-analyse-recommandations	Nationale et locale	Spécialiste
<i>Trame verte et bleue dans les document locaux d'urbanisme – Synthèse de l'analyse de 12 PLU MEDDTL, janvier 2011</i>	http://www.cete-ouest.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Etude_CETE_TVBDansle_sPLU_final.pdf	Nationale et locale	Spécialiste
<i>Prise en compte des corridors dans les Plans locaux d'urbanisme M. Pezet-Kuhn, octobre 2011</i>	http://biodiversite.rhonealpes.fr/IMG/pdf/Prise_en_cpte_corridors_PLU_juin10.pdf	Nationale et locale	Spécialiste
<i>Carnet pratique : comment encourager la densification urbaine ? IAU îdF, août 2009</i>	http://www.iau-idf.fr/fileadmin/Etudes/etude_602/cp1_web_01.pdf	Régionale	Spécialiste
<i>Commune de Maurecourt. Eléments pour la mise en œuvre dans le cadre des documents d'urbanisme de la valorisation des patrimoines écologique et culturel de la commune. IAU îdF, décembre 2011</i>	http://www.iau-idf.fr/fileadmin/Etudes/etude_898/Commune_de_Maurecourt.pdf	Locale (communale)	Spécialiste

Catégorie : Aménager et gérer l'espace			
Carnet pratique : comment traiter les fronts urbains ? IAU îdF, mars 2010	http://www.iau-idf.fr/fileadmin/Etudes/etude_677/cp3_web.pdf	Régionale et locale	Spécialiste
Guide de la gestion différenciée à l'usage des collectivités. ANVL et Natureparif	http://www.natureparif.fr/attachments/guidegd/guide-interactif.pdf	Régionale	Spécialiste Grand public

De nouveaux documents ressources sont proposés :

- Le guide « La Trame verte et bleue : comment identifier les réseaux écologiques à l'échelle locale ? » publié par le CAUE du Puy-de-Dôme.
- La fiche pratique « De la Trame verte et bleue à sa traduction dans les Plans Locaux d'Urbanisme » élaborée par la DREAL de Franche-Comté.
- Le projet de guide 4 du Comité Opération Trame Verte et Bleue (COMOP TVB) est déjà bien avancé. Dans le cadre du SRCE francilien, il faudrait « territorialiser » ce document de référence en fonction des spécificités de l'Île-de-France.

LES ACTEURS ET STRUCTURES RESSOURCES			
NOM	DOMAINES D'INTERVENTION	PRESTATION MOBILISABLE	COORDONNÉES
Centre de ressources de la TVB	Site spécialisé sur la trame verte et bleue au niveau national	Documents sur toutes les régions françaises Recueil d'expériences, d'évaluation...	http://www.trameverteetbleue.fr
IAU IdF	Aménagement et urbanisme au sens large. Approche des espaces et milieux en lien avec la biodiversité, existante ou potentielle.	Bases de données (ECOMOS, ECOLINE, BERGES) Cartographie et fiches interactives Formations Prestations d'études : diagnostics et projets de territoires, planification, évaluations environnementales,...	www.iau-idf.fr stephanie.sisoutham@iau-idf.fr (département environnement urbain et rural)
Natureparif	Centre de ressource régionale en matière de biodiversité, centralisation de la documentation régionale et locale	Fourniture d'accès à des bases de données et de documents	jonathan.flandin@natureparif.fr marc.barra@natureparif.fr

LES NOUVEAUX OUTILS

Cahier des charges type pour les études TVB des PLU :

- Une méthodologie unifiée pour la prise en compte de la TVB dans les PLU (et SCOT), en intégrant notamment :
 - la dimension paysagère,
 - la fonctionnalité des espaces agricoles.
- Une charte graphique / des recommandations graphiques unifiées pour la prise en compte de la TVB dans les PLU

- *Le cahier des charges peut s'avérer un outil pertinent pour influencer sur le comportement des acteurs locaux et l'orienter en faveur d'une meilleure prise en compte de la trame verte et bleue.*
- *Il est toutefois difficile d'envisager un cahier des charges type pour toutes les communes, puisqu'elles présentent des niveaux d'avancement très distincts en matière de prise en compte des continuités écologiques et des caractéristiques variées, en fonction notamment de leur localisation en Ile-de-France. Si un cahier des charges type est élaboré, il faudrait donc le décliner en plusieurs versions, par exemple, un cahier des charges destiné à la « Petite Couronne », un autre aux « territoires ruraux », etc.*
- *En revanche, une capitalisation des cahiers des charges existants serait une action pertinente.*
- *Par ailleurs, dans l'action des collectivités, il faut distinguer deux étapes importantes qui peuvent chacune rendre nécessaire le recrutement d'un prestataire : un volet « connaissance/diagnostic » et un volet « prise en compte concrète de cette connaissance ». La grande difficulté aujourd'hui pour les collectivités est de passer de l'un à l'autre pour mener des actions opérationnelles.*

Guide des outils financiers mobilisables par les collectivités

- *Un réel besoin de connaissance des outils financiers disponibles est exprimé.*
- *L'accompagnement méthodologique et l'assistance à maîtrise d'ouvrage de manière générale sont également cruciaux.*

Financement des études TVB.

- *Il faut effectivement faciliter la réalisation d'études, à l'échelle intercommunale ou communale, de manière à compléter le travail du SRCE, et à le préciser. Mais cela nécessite d'informer les collectivités ou leurs groupements des sources de financement auxquelles elles ont droit.*
- *Un intervenant souligne que le milieu urbain est de ce point de vue trop souvent délaissé.*

Information et d'animation

LES MESURES PROPOSEES

Organiser des sessions de formation sur des thèmes précis à destination de certains publics (collectivités locales, aménageurs, agriculteurs, forestiers, commissaires enquêteurs, bureaux d'études...)

- *L'engagement des collectivités est fortement conditionné à la situation géographique de leur territoire, et au degré de sensibilisation préalable des services municipaux et des élus. Il arrive même que ce soit les fonctionnaires d'une commune qui s'imposent à eux-mêmes la charge de mieux prendre en compte les questions de biodiversité. Globalement, un travail d'information et de sensibilisation reste à faire dans beaucoup de communes. Les formations s'avèreront peut-être insuffisantes pour sensibiliser les services municipaux et les élus locaux.*
- *Le message relatif aux continuités doit être simple quand il s'agit de demander aux élus un portage politique.*
- *Les enjeux doivent être présentés aux élus et citoyens, alors que les services et bureaux d'études doivent faire l'objet d'actions explicitant leur traduction opérationnelle.*

Organiser une exposition itinérante et élaborer des outils pédagogiques (plaquettes) pour les communes et le grand public en privilégiant les exemples concrets, la prise en compte des services écologiques de la nature, la biodiversité ordinaire...

Monter un partenariat avec la Caisse des dépôts et consignation pour une étude sur les financements des actions en faveur de la TVB.

Lancer des appels à projets et financer des actions en faveur des enjeux prioritaires de la TVB francilienne.

Elaborer des « chartes régionales de la TVB » ou tout autre document contractuel avec des collectivités locales, les entreprises et services en charge des grands réseaux d'infrastructure avec un engagement de mise en œuvre d'une politique générale et de séries d'actions précises en faveur de la TVB.

Engager des programmes d'inventaires sur les espèces du SRCE pour lesquelles des lacunes de connaissance ont été notées, en particulier des chauves-souris et divers groupes d'insectes.

- *Le suivi des actions et de leur effet est important dans cette partie puisqu'il permet de « s'auto-encourager ».*
- *Le grand public doit, autant que faire se peut, être impliqué dans la démarche par des actions volontaires.*

LES DOCUMENTS DE REFERENCE				
NOM DU DOCUMENT	DESCRIPTION DU CONTENU DU DOCUMENT	ACCES	ECHELLE CONCERNEE	PUBLIC VISE
<i>Note rapide n°438 « Les continuités écologiques »</i> , IAU îdF, novembre 2007	Document de synthèse présentant les principes et l'importance de la conservation des continuités écologiques	http://www.iau-idf.fr/fileadmin/Etudes/etude_149/nr_env438Web.pdf	Régionale	Grand public
<i>Trames vertes trames bleues, les continuités de la vie</i> . Acte du colloque, Natureparif, 2009	Document de synthèse présentant les principes et l'importance de la conservation des continuités écologiques	http://www.natureparif.fr/attachments/actes-du-colloque	Régionale	Grand public
<i>Trame verte trame bleue : fichier de bonnes expériences</i> , Natureparif	Recueil de bonnes expériences	http://www.natureparif.fr	Régionale	Spécialiste Grand public

LES ACTEURS ET STRUCTURES RESSOURCES			
NOM	DOMAINES D'INTERVENTION	PRESTATION MOBILISABLE	COORDONNÉES
Centre de ressources de la TVB	Site spécialisé sur la trame verte et bleue au niveau national	Documents sur toutes les régions françaises Recueil d'expériences, d'évaluation...	http://www.trameverteetbleue.fr
IAU IdF	Aménagement et urbanisme au sens large. Approche des espaces et milieux en lien avec la biodiversité, existante ou potentielle.	Bases de données (ECOMOS, ECOLINE, BERGES) sur demande Cartographie et fiches interactives Formations Prestations d'études : diagnostics et projets de territoires, planification, évaluations environnementales,...	www.iau-idf.fr stephanie.sisoutham@iau-idf.fr (département environnement urbain et rural)

Natureparif	Centre de ressource régionale en matière de biodiversité, centralisation de la documentation régionale et locale. Elaboration de documents de synthèse et conseil	Fourniture d'accès à des bases de données et de documents, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un diagnostic écologique urbain (méthodologie pour accompagner les collectivités) - Comment rédiger un cahier des charges pour effectuer un diagnostic écologique - Entreprises et biodiversité : l'ex. de GRTgaz 	jonathan.flandin@natureparif.fr marc.barra@natureparif.fr
-------------	---	---	--

Des précisions sur les acteurs sont apportées :

- *Les bureaux d'études peinent parfois à guider les collectivités sur la manière de gérer la biodiversité en milieu urbain. Surtout, ils ne peuvent garantir de résultats, et manquent souvent d'arguments techniques pour soutenir des propositions concrètes.*
- *Il manque à cette liste des associations compétentes sur les questions relatives aux continuités écologiques.*
- *Les Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement pourraient être utiles dans cette partie.*

LES NOUVEAUX OUTILS
Mise à disposition des données de « connaissance régionale » du SRCE Ile-de-France
Mise à disposition de la liste des espèces TVB et mode d'emploi
Guide de promotion des outils financiers mobilisables pour la préservation et la restauration des continuités écologiques
Promotion des retours d'expériences et bonnes pratiques

Indicateurs d'état de la TVB et de suivi des actions

LES MESURES PROPOSEES

Suivre et évaluer l'évolution de la trame verte et bleue francilienne et l'impact des actions mises en œuvre en sa faveur (pertinence, efficacité, efficience)

→ *Il est proposé de créer un observatoire de la TVB à l'échelle régionale et de lui confier notamment la mesure et le suivi des impacts du SRCE.*

LES DOCUMENTS DE REFERENCE

NOM DU DOCUMENT	ACCES	EHELLE CONCERNEE	PUBLIC VISE
Forêt : Quelques indicateurs Natureparif	http://www.natureparif.fr/attachements/Colloque2011/Indicateurs/Etats-lieux/Etat-des-lieux.pdf	Régionale	Spécialiste Grand public

Quelques remarques générales relatives aux indicateurs d'état de la TVB et de suivi des actions sont émises par les participants :

- *Souvent l'évaluation et le suivi sont confiés par les collectivités à des associations locales qui sont souvent militantes, ce qui peut poser problème puisque les élus devraient se faire guider par une étude objective sur le plan scientifique.*
- *Un encadrement des porteurs de projets et maîtres d'ouvrage pour les soutenir dans le suivi de la trame verte et bleue et des actions serait très pertinent.*
- *Le suivi des actions et de l'état de la TVB devra s'accompagner d'une remontée au niveau régional pour une consolidation des données.*
- *Il serait intéressant de recourir aux expériences de science participative, à l'instar de celles menées par le Muséum National d'Histoire Naturelle, via l'opération Vigie Nature notamment. La Région pourrait alors encadrer les porteurs de projet et maîtres d'ouvrage avec son expertise scientifique, etc. tout en invitant les communes à faire remonter les indicateurs et expériences.*

- Les opérations d'aménagement s'accompagnent généralement d'études d'impact, qui comprennent notamment l'inventaire de ce qu'il y a sur le terrain. Il serait intéressant d'identifier des points de vigilance à nécessairement prendre en compte dans ces inventaires pour évaluer les continuités écologiques. Le suivi de ces points de vigilance pourrait être croisé avec celui d'espèces « révélatrices ». Cela pourrait être inscrit dans les avis de l'Autorité environnementale.
- En termes de suivi, dans le domaine agricole notamment, faute de pouvoir étudier la qualité du milieu en elle-même, il faut souvent se contenter d'une analyse des surfaces. Il faudrait approfondir la connaissance de ces milieux. La méconnaissance est également liée au type de culture. Les espaces de grande culture notamment sont particulièrement méconnus.

Eléments de méthode transversaux

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE				
NOM DU DOCUMENT	DESCRIPTION DU CONTENU DU DOCUMENT		ACCÈS	ECHELLE CONCERNÉE
<i>Catégorie : Paysage et mode d'occupation des sols</i>				
<i>Unités paysagères de la région d'Île-de-France</i> IAU îdF, juin 2010	Méthodologie, notice d'utilisation de la base de données et atlas. Document essentiel pour la prise en compte des paysages		Régionale	Spécialiste Grand public
<i>Note rapide n°388 «ECOMOS 2000 ou la cartographie détaillée des milieux naturels en Île-de-France»</i> , IAU îdF, juin 2005	Cette couche d'information permet une cartographie des milieux naturels complémentaire à celle du mode d'occupation des sols (MOS) qui couvre les espaces urbanisés et permet de disposer d'une carte d'occupation des sols exploitable pour l'élaboration des documents d'urbanisme. Elle nécessite cependant des actualisations afin de tenir compte des	http://www.iau-idf.fr/fileadmin/Etudes/etude_151/nr_environment_388_Ecomos_2000.pdf	Régionale	Grand public

	évolutions récentes.			
Base de données ECOMOS 2000	Un nouvel ECOMOS actualisé sera disponible en 2013 (sur la base d'images 2008 et 2009).	Sur demande auprès de l'IAU îdF ou de Natureparif	Régionale	Spécialiste
<i>Catégorie : Analyse fonctionnelle des espaces naturels</i>				
<i>Note rapide n°499 « L'analyse fonctionnelle des espaces ouverts : un outil pour les territoires », IAU îdF, Avril 2010</i>	Cet outil propose, aux élus des collectivités territoriales et aux acteurs de l'aménagement, de porter une attention particulière aux espaces agricoles, forestiers et naturels afin d'élaborer un projet de territoire concerté et durable...	http://www.iau-idf.fr/fileadmin/Etudes/etude_683/NR_499_web.pdf	Régionale et locale	Grand public
<i>Actes des rencontres espèces envahissantes : questions d'écologie et de gestion », Natureparif, Juin 2012</i>	Liste des espèces envahissantes à éviter, conseils en gestion...	http://www.natureparif.fr/attachments/forumdesacteurs/envahissantes/Natureparif_especes-envahissantes_28-29juin2012.pdf	Régionale	Spécialiste Grand public

Un nouveau document de référence est proposé :

- *L'étude « Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes - Contribution à la décision publique » publiée à la Documentation française » qui permet de faire le lien entre biodiversité et économie.*

LES NOUVEAUX OUTILS

Une définition des principes de la déclinaison de la démarche « Eviter, réduire et compenser » en faveur de la trame verte et bleue francilienne

- *La formulation est jugée dangereuse. L'utilisation du "et" laisse à penser que les trois actions se valent. Or il s'agit avant tout d'éviter, si cela n'a pas été possible, de réduire, et en dernier lieu, de compenser. A fortiori quand les mesures de compensation ne permettent jamais vraiment de retrouver la richesse de biodiversité perdue.*
- *Les termes « favoriser », ou « développer » devraient être inclus, puisqu'il s'agit avant tout de partir de l'existant.*

Participants

BADUEL	Romain	RCT	r.baduel@rct-territoires.com
BERNACCHI	Jennifer	Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse	urbanisme.pnr.chevreuse@wanadoo.fr
BERNARD	Jean-Marc	DRIEE-SNPR	jean-marc-f.bernard@developpement-durable.gouv.fr
BEYELER	Claire	Commune SAINT MAUR LES FOSSES (94)	claire.beyeler@mairie-saint-maur.com
CHABOCHE	Jeanne	RCT	j.chaboche@rct-territoires.com
CHERET	Marc	DRIEE-SDDTE	marc.cheret@developpement-durable.gouv.fr
COLAS	Hélène	Conseil régional d'Ile-de-France	helene.colas@iledefrance.fr
DUMONT	Patrick	Commune VITRY-SUR-SEINE (94)	patrick.dumont@mairie-vitry94.fr
FEBVRET	Patrice	Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Ile-de-France	p.febvret@ile-de-france.chambagri.fr
GALLARD	Benoist	Conseil régional d'Ile-de-France	benoist.gallard@iledefrance.fr
GAUTIER	Patrick	Parc Naturel Régional du Vexin Français	p.gautier@pnr-vexin-francais.fr
HOSANEE	Joann	DRIEA-UT92	joann.hosanee@developpement-durable.gouv.fr
LE FUR	Jean-Marc	DDT 77	jean-marc.lefur@seine-et-marne.gouv.fr
MAILLET	Christophe	SAFER	christophe.maillet@safer-idf.com
PARIS	Jérôme	DRIEA	jerome.paris@developpement-durable.gouv.fr
POULET	Isabelle	DRIAAF	isabelle.poulet@agriculture.gouv.fr
SEIGNEUR	Eléonore	DRIEA-UT94	eleonore.seigneur@developpement-durable.gouv.fr
TALDIR	Julie	DRIEA	julie.taldir@developpement-durable.gouv.fr
ZUCCA	Maxime	Natureparif	maxime.zucca@natureparif.fr

Schéma régional de cohérence écologique

Ile-de-France



Crédits photo : Florence Monfort, RCT, PNR Vexin français, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, Olivier Marchal (PNR HVC), Conseil régional d'IDF

Les intervenants présents lors de cet atelier :

- le bureau d'étude RCT, en charge de l'animation de la démarche ;
- le service Nature, paysage, ressources de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE) en Ile-de-France ; et le service Patrimoine et ressources naturels de la Direction de l'Environnement du Conseil régional d'Ile-de-France.

Les services de la DRIEE et du Conseil régional d'Ile-de-France se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.



Hélène Colas
Chargée de mission SRCE
Région Île-de-France
Tél. 01 53 85 78 68
helene.colas@iledefrance.fr



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

Caroline Vendryes
Chef de projet "SRCE"
DRIEE Ile-de-France
Tél. 01 71 28 44 96
caroline.vendryes@developpement-
durable.gouv.fr